

**République Démocratique du Congo
MINISTERE DU COMMERCE**

Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands-Lacs (PFCGL)

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERETS

Recrutement d'un Consultant Individuel pour la rédaction du manuel d'opération et formation des acteurs

N° Avis : AMI n° 010/MITP/CI/PFCGL/2016

Date de l'Avis : le 17/03/2016

N° de Crédit : PPF n°Q9750

N° de référence (selon le plan de passation de marchés) : PPF 4.1.J.1

Le Gouvernement de la République de la Démocratique du Congo a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du Groupe de la Banque Mondiale pour l'exécution du Projet de Facilitation du Commerce dans la Région des Grands-Lacs (PFCGL), placé sous la tutelle du Ministère du Commerce et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce Crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de services d'un Consultant Individuel pour la rédaction du manuel d'opération et formation.

La mission du Consultant consiste essentiellement à l'élaboration du manuel d'exécution qui devra contenir des précisions sur les points non exhaustifs ci-dessous :

- la présentation générale du projet (objectifs, identification et brève description des composantes, coûts et financement du projet) ;
- les arrangements institutionnels du projet ;
- les dates clés pour la mise en œuvre des différentes composantes du projet ainsi que les dates butoirs à prendre en compte dans le suivi-évaluation ;
- l'identification et rôle des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- l'identification et rôle des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet ; et
- l'identification et rôle des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet.

Le Consultant assurera aussi la formation des agents des structures participant dans la mise en œuvre à l'utilisation du Manuel d'exécution.

Le démarrage des prestations est prévu au mois d'avril 2016 pour une durée de 4 semaines étalée sur une période de deux mois.

Les termes de référence complets sont disponibles sur le site de la Cellule Infrastructures www.celluleinfra.org sous l'onglet « Appel d'Offres »

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- être détenteur d'un diplôme universitaire (Bac+5) d'Economiste, d'Ingénieur civil ou équivalent ;

- un diplôme universitaire dans les domaines de gestion de projet de développement serait un avantage ;
- avoir une expérience professionnelle globale d'au moins quinze (15 ans) dans le suivi ou la mise en œuvre des projets ;
- avoir participé à la préparation ou la mise en œuvre d'au moins un projet à caractère régional impliquant plusieurs pays
- avoir rédigé ou participé à la rédaction d'au moins trois manuels d'exécution/opération de projets de développement, ces dix (10) dernières années. Un de ces trois projets doit avoir été financé par les bailleurs de fonds tels que la Banque mondiale, la BAD, l'UE...etc. L'un des projets devra également être un projet de gestion à la frontière en Afrique au Sud du Sahara ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- la connaissance des procédures de gestion des projets (préparation, programmation, passation des marchés, gestion financière) de la Banque Mondiale est un atout ;
- une parfaite maîtrise du français écrit et parlé est exigé et une bonne connaissance de l'anglais sera un atout ;

La Cellule Infrastructures invite les Candidats admissibles, Consultants Individuels à manifester leur intérêt à fournir les services précités. Les Candidats potentiels intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ces services (un CV détaillé indiquant l'exécution des contrats analogues, expériences dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires, une lettre de motivation - 2 pages maximum- expliquant les motivations profondes d'intérêts pour la mission, les qualifications et expériences spécifiques pertinentes et similaires à prendre en compte pour l'examen des expressions d'intérêts en vue de la sélection, etc.).

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID », Edition Janvier 2011, Version révisée Juillet 2014 (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un Consultant sera sélectionné, suivant la méthode de «**Sélection de Consultants Individuels**», telle que décrite dans les Directives susmentionnées.»

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, chaque jour ouvrable de 9 heures à 16 heures locales.

Les manifestations d'intérêts écrites en langue française doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **05 avril 2016 à 15 h 00' locales (TU+1)** et porter clairement la mention : AMI n° 10/MITP/CI/PFCGL/2016 – «**Recrutement d'un Consultant Individuel pour la rédaction du manuel d'opération et formation des acteurs** ».

Cellule Infrastructures
70A, avenue Roi Baudouin
Commune de la Gombe
à Kinshasa.
Tél: +243(0)993152226/ +243(0)810102681
E-mail: info@celluleinfra.org;


Théophile NTELA LUNGUMBA

Coordonnateur

